



Retraite Complémentaire
Institutions de prévoyance

2024 – ANNÉE ZÉRO DANS LA BRANCHE : DE FAUSSES PROMESSES CONDUISANT AU NÉANT !

Après que l'intersyndicale CFE CGC – CGT – UNSA a exercé son droit d'opposition à l'accord sur l'annexe IV en juillet dernier, la réponse du collège employeurs est tombée il y a quelques jours à l'issue de leur Conseil d'Administration :

Les négociations de branche ne reprendront pas avant 2025 !!

La principale justification est que, faute d'accord de branche, les groupes ont réaffecté leurs budgets prévisionnels aux NAO locales. Certes, les équipes **CFDT** et les organisations syndicales signataires ont négocié des NAO plus ou moins intéressantes pour les salariés. **Mais le compte y est-il vraiment ?**

Non, loin de là, **la non-signature a entraîné une perte sèche de rémunérations** pour les salariés de la branche. **Aucune augmentation des salaires par la grille RMMG**, sauf pour le groupe APICIL où la **CFDT** ainsi que deux des trois organisations opposantes (la CFE-CGC et l'UNSA) ont signé une grille revalorisée, marquant les dissonances entre le prisme de certaines OS et la réalité du terrain. **Aucune amélioration des mécanismes de rémunération** (prime vacances, prime d'ancienneté) n'a été obtenue pour les salariés. Les milliers d'euros promis aux salariés, c'était donc faux, **c'est la simple et brutale vérité.**

Ceux qui prétendent défendre corps et âme la Branche l'ont rendue inefficace. En plus de leur échec, CFE CGC – CGT – UNSA souhaitent fortement impliquer l'État dans les négociations de branche... **Quelle erreur stratégique monumentale dans le contexte politique actuel !** Ce sera non seulement inefficace, mais cela servira surtout de tremplin à un gouvernement désireux de prendre le contrôle d'une branche aussi essentielle que la nôtre !

À la **CFDT**, nous avons des principes simples : quand tu t'opposes, tu proposes ! Et proposer, cela signifie apporter des solutions claires pour le progrès social acceptables dans l'intérêt des salariés

Pour autant, il n'y a pas de fatalité pour 2025. La **CFDT viendra avec des sujets à mettre à l'agenda social et avec des propositions concrètes.** Les employeurs devront venir avec des intentions fortes pour améliorer nos garanties collectives et nos conditions de travail.

En attendant, la **CFDT continuera à lutter sans relâche tout en restant vigilante à la situation politique de la branche**, au moment où la ministre du Travail annonce comme dossier prioritaire... les minimas de salaire sous le SMIC dans les branches professionnelles.



FLASHEZ MOI
POUR ADHERER

REJOINDRE LA CFDT C'EST :

- Rejoindre la 1^{re} organisation syndicale de France,
- Bénéficier de tous nos services à l'adhérent, une offre personnalisée et multicanale
- Être informé et connecté à toute l'actualité professionnelle et sociale qui me concerne, au niveau national et local.